Conseil de Vie Lycéenne

Compte rendu de la réunion du 10 octobre 2024

Date: 101300 B NOV 24

Durée: 1h00

Lieu: Vie Scolaire Lycée

Ordre du jour :

1. Résultats des élections du CVL

- 2. Élection du Vice-Président
- 3. Élections des représentants aux conseils (CA, CD, CTHS, Conseil menu, ...)
- 4. Désignation des Secrétaires
- 5. Questions diverses

1. Résultats des élections du CVL

Les résultats des élections du CVL ont été brièvement exposés. Les candidats ayant recueilli le plus grand nombre de voix ont été élus comme membres titulaires, tandis que ceux ayant obtenu un score inférieur ont été désignés comme suppléants.

2. Élection du Vice-Président du CVL

Suite aux discussions, MOTTET François a été élu Vice-Président du CVL.

3. Élections des représentants aux conseils

Les élections pour les différentes instances de l'établissement ont eu lieu comme suit :

Conseil d'Administration (CA) :

- VALAY Ismaël
- SAGNIER Judith
- MOTTET François
- Timéo
- Loulia

Conseil de Discipline (CD):

• SANGNIER Judith

ZIGA Loulia

Comité du Travail, d'Hygiène et Sécurité (CTHS) :

- VELAY Ismaël
- MOTTET François

Commission menu:

- PERIES Valentin
- Alicia
- Axel
- Ilona

4. Désignation des Secrétaires

Pour organiser les travaux du CVL et faciliter la communication interne, deux secrétaires ont été désignées :

Secrétaire Générale : MAIRE AnaëlSecrétaire Générale : MEDDAHI Nathalie

5. Questions diverses et remarques :

Système de réservation du self

Les représentants des parents d'élèves ont exprimé des préoccupations concernant le nouveau système de réservation du self, qui semble avoir été mal compris et présente des incohérences dans la facturation. Ils proposent d'ajouter une option permettant de réserver les repas pour 3 jours, en complément des options de 4 et 5 jours déjà existantes.

Projet de nouveau foyer lycéen

Un point a été soulevé concernant la relance du projet de création d'un foyer pour les lycéens. L'idée serait de transformer l'actuel CDI du collège en foyer, le CDI étant déplacé dans la salle des Palmiers ou la salle Morgon/Méale.

Proposition de modification des horaires de récréation pour les collégiens

Le collège propose de décaler la récréation de l'après-midi à 15h, afin de permettre aux collégiens, dont beaucoup finissent à 16h, de bénéficier d'une pause. Le CVL s'est prononcé contre cette idée pour les lycéens, soulignant que cela désorganiserait leurs cours de spécialité et poserait des problèmes logistiques (sonneries différentes, interruptions fréquentes des cours). De plus, la création de deux récréations distinctes entre collégiens et lycéens a été jugée compliquée et potentiellement perturbante.

Clôture de la séance : 101405 B NOV 24

Rédigé par : MAIRE Anael, Secrétaire Générale

Validé par : MOTTET François, Vice-Président du CVL